

Renseignements pratiques

Workshop organisé en présentiel et en distanciel (lien en ligne sur le site de la MISHA)

DROITS D'INSCRIPTION

Entrée libre dans la limite des places disponibles

LIEU DE L'ÉVÈNEMENT

📍 Salle Alex Weill (5^e étage)
Bâtiment | Faculté de droit
1 place d'Athènes, 67000 Strasbourg

ACCÈS DEPUIS LA GARE

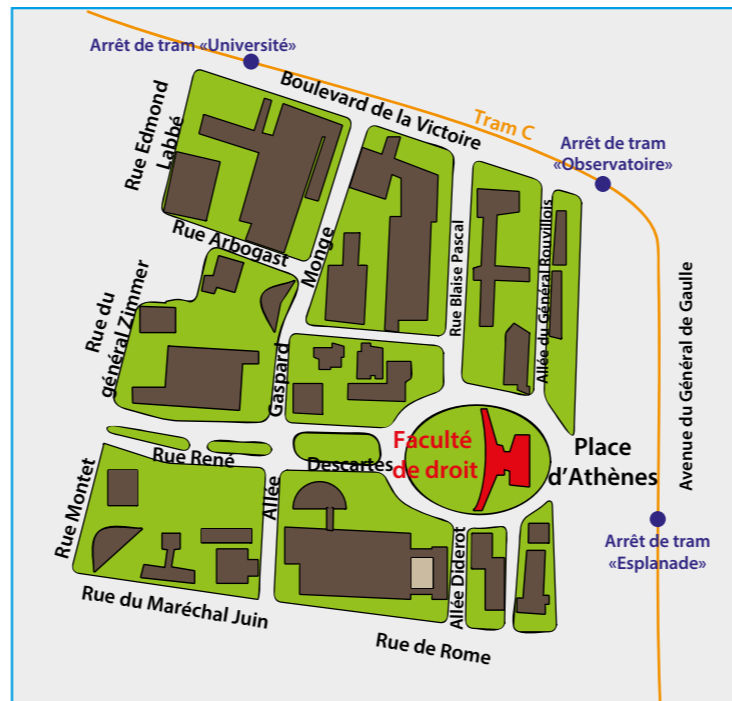
Tram C direction Neuhof Rodolphe Reuss
Arrêt « Esplanade »

MANIFESTATION VALIDÉE AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES AVOCATS

N° déclaration d'activité : 4267 04090 67

CONTACTS

adeverson@unistra.fr
marie.geny@unistra.fr



Workshop

Perspectives juridiques et interdisciplinaires sur la notion de vulnérabilité

ENTRÉE LIBRE

Organisation: Audrey Deverson
et Marie Geny, avec l'appui de
Thibault de Ravel d'Esclapon

Laboratoire

Droit, religion, entreprise et société | DRES

de l'Université de Strasbourg

et du CNRS

La fabrique de la société européenne | MAKErS

Les Instituts thématiques interdisciplinaires

de l'Université de Strasbourg & CNRS & Inserm

en partenariat avec

Faculté

de droit, de sciences politiques et de gestion

Université de Strasbourg

11 juin 2026 | 9h00-18h00

12 juin 2026 | 9h00-12h00

JOUR 1 - DÉFINIR ET SITUER LA VULNÉRABILITÉ

9h00 – Accueil des participants

9h30 – 10h00 Introduction

[Nicolas Chiffлот](#), Doyen de la Faculté de Droit, de Sciences Politiques et gestion, Université de Strasbourg

[Mélanie Schmitt](#), Directrice de l'UMR 7354 DRES

10h00 - 10h10 Présentation des objectifs méthodologiques et des participants

[Audrey Deverson](#) et [Marie Geny](#), docteure et doctorante à l'UMR 7354 DRES

10h10 - 10h40 Propos introductif (Keynote speaker)

[Michel Oris](#), Professeur, Dr en philosophie et lettres (histoire), ancien directeur du Centre inter facultaire de gérontologie et d'études des vulnérabilités (CIGEV)

VULNERABILITE DES PERSONNES

10h40 -12h00 Panel : La vulnérabilité des personnes

Discutante : [Tiphaine Bouglon](#), Doctorante CDPF

- [Anna Matteoli](#), Chercheuse associée au CDPF, docteure en droit, CIDFF Invitée
- [Juliette Dugne](#), Maîtresse de conférences en droit privé, à l'Université de Haute-Alsace
- [Théo Friedrich](#), Doctorant en Psychologie Sociale
- [Daniele Ferrari](#), Professeur à l'Université du Piémont Oriental

12h00 : Clôture de la matinée

BUFFET

VULNERABILITE DES SITUATIONS

13h45 - 15h Panel : La vulnérabilité dans l'accès au droit

Discutante : [Julie Rondu](#), Maîtresse de conférences en droit public à l'Université de Strasbourg

- [Lola Isidro](#), Maîtresse de conférences en droit de la sécurité sociale à l'Université Paris Nanterre
- [Axel Pohn-Weidinger](#), Maître de conférences en sociologie, CNRS
- [Ezgi Ozlu](#), Docteure et post-doctorante à l'université de Rennes
- [Marie Geny](#), Doctorante en droit (DRES), ancienne juriste de l'AVEDE-ACJE

15h00 - 15h15 Pause

15h15 - 16h20 Panel : La vulnérabilité numérique

Discutante : [Yamina Bouadi](#), Doctorante DRES

- [Emmanuel Netter](#), Professeur des universités à l'Université de Strasbourg
- [Mark Leiser](#) (Dr) Professor in Digital, Legal, and Platform Regulation and Technology Law, Consultant at DigiData Consulting
- [Daria Plotkina](#), Chercheuse à l'EM Strasbourg Business School

16h20 – 17h25 Panel : La vulnérabilité économique

Discutant : [Benoit Geniaut](#), Professeur à l'Université de Besançon, Centre de recherches juridiques de Franche-Comté (UR 3225)

- [Thibault de Ravel d'Esclapon](#), Maître de conférences HDR, Co-directeur UMR (DRES)
- [Olivier Maurus](#), Docteur en droit (DRES)
- [Julie Mattiussi](#), Maîtresse de conférences droit privé et sciences criminelles à l'Université de Strasbourg

JOUR 2 - CONSTRUIRE DES CRITÈRES COMMUNS

9h30 – 10h00 : Accueil des participants

10h00 – 12h00 Panel : Regards institutionnels sur les critères de la vulnérabilité

Discutante : [Justyna Hejman-Mancewicz](#), Post-doc CNRS-DRES

- *Critères de la banque du Conseil de l'Europe* : [Tanja Faller](#), Director of Technical Assessment and Monitoring at the CoE Development Bank, Conseil de l'Europe

- *Critères de la CEDH* : [Nesa Zimmermann](#), Professeure assistante et titulaire de la Chaire de droit constitutionnel suisse et comparé de l'Université de Neuchâtel

- *Critères de la CJUE* : [Audrey Deverson](#), Docteure en Droit à l'Université de Strasbourg

- *Critères du Défenseur des droits* : [Jimmy Charruau](#), Docteur en droit qualifié aux fonctions de maître de conférences, chercheur associé au CERSA (CNRS – Université Paris-Panthéon Assas) et enseignant à Sciences Po

- *Critères de la CNDA* : [Guillaume Dartigue](#), Docteur en droit, assesseur à la Cour nationale du droit d'asile

12h00 - 12h30 Conclusion générale : les critères retenus de la vulnérabilité